

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL

Objet : Avenant de prolongation de la convention relative à la mise en œuvre du projet de PNR Sud Berry

Délibération N° 2024-02-04

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-neuf février à dix-huit heures, le Comité du Syndicat Mixte du Pays de La Châtre en Berry, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle de La Chapelle de La Châtre, sous la présidence de M. François DAUGERON, Président.

Date de convocation du Comité Syndical : 14 février 2024

Les membres formant la majorité du Comité étaient présents : 74 membres sur 112

Présents : M. ALAPETITE Claude, M. BAUDRY Gérard, M. BEGAT Julien, M. BERDUCAT Cédric, Mme BERGUA Catherine, M. BERTRAND Philippe, Mme BESNIER Marie-Claire, Mme BEUGNET Nicole, M. BIDEAUX Nicolas, Mme BIGRAT Chantale, Mme BOMBLED Pascale, M. BONNIN Jean-Michel, M. BOURDEAU Jean-Marie, M. BRE Laurent, Mme BRUNET Charline, M. CALAME Daniel, M. CHAGNON Bernard, M. CHAMPEAU Francis, M. CHERAMY Pascal (suppléant), M. COLLET Antoine, M. COURTAUD Pascal, Mme DALLOT Aline (suppléante), M. DARCHY Guy, M. DAUDON Daniel, Mme DAUDON Christèle, M. DAUGERON François, M. DEBEURET Jean-Louis, M. DEFOUGERE Gérard, M. DEGAY Jean-Michel, M. DÉSIRÉ Serge (suppléant), M. DEMOCRATE Hervé, M. DENORMANDIE Arnaud, M. DEVAUX Samuel, Mme D'HOOGHE Nicole, M. DIMEGLIO Rémi, M. DORADOUX Jean-Luc (suppléant), M. DOUET Patrice, Mme ELION Virginie, M. FORGET Joseph, M. GAUTRON Guy, M. GENICHON René, Mme GLEN Stéphanie, M. HERLEMONT Etienne, Mme HIBERT Chantal, M. HUGOTTE Philippe, M. JUDALET Patrick, Mme JÜRGING Christiane, Mme LABESSE Elisabeth, M. LACOT Antoine, M. LACOU Serge, M. LAFONT Marc, Mme LAMY Claudine (suppléante), M. LAPLACE Bernard (suppléant), Mme LEUILLET Marie-Laure, M. MERCIER André, M. MITATY Bernard, M. MONTINTIN Christian, M. NICOLET Jean-Pierre, M. NONIN Patrick, M. PETERS William, Mme PILLET Michelle, Mme PILLOT DUPUIS Laurence, M. RABILLE Franck, M. ROBERT Christian, M. ROUET Serge, Mme ROUILLARD Maryse, M. ROUTET Philippe, M. ROY Jean-François, Mme SELLERON Michèle, M. SAVY Philippe, M. SIMON Bruno, M. TEMPLIER Dominique, M. WEINLING Eric, M. YVERNAULT Dominique.

Excusés : M. AUCLAIR Quentin, M. BELLET Alain, Mme CHAGNON Josette, M. DALOT Jean-Pierre, M. DEGUET Rémy, M. DEVISSCHER Thomas, M. DUPLESSIS Jean-Claude, Mme FLEURET Sylvie, M. FLEURY Didier, M. GENICHON Sébastien, Mme GERBIER Agnès, M. GUENIN Didier, M. JOUHANNEAU Emmanuel, M. LABRUNE Mathieu, M. LEFORT Hubert, M. LOEUILLET Gilles, M. MAILLIEN Bernard, Mme MALASSENET Christine, M. MARATHON Jean-Paul, M. MATHEY Jean-Luc, Mme MELIN Bénédicte, M. MICHOT Olivier, M. PATRIGEON Philippe, M. PELLETIER Philippe, Mme PERSONNAT Marion, Mme PION Angélique, M. PIOT Hugues, M. PRADAT Eric, M. ROBERT Jean-Pierre, M. ROBIN Sébastien, Mme ROUTET Carine, M. SACHET Bertrand, M. SALMON Michel, Mme SAUVARD Christine, Mme SOULETTE Dominique, M. VIAUD Philippe, Mme VILCHES-PARDO Patricia, M. YVERNAULT Philippe.

Nombre de pouvoirs : 4 – M. DALOT Jean-Pierre a donné pouvoir à M. ROBERT Christian, M. FLEURY Didier a donné pouvoir à M. DAUGERON François, M. PATRIGEON Philippe a donné pouvoir à Mme PILLET Michelle, Mme SAUVARD Christine a donné pouvoir à M. BERDUCAT Cédric.

Secrétaire de séance : Mme Nicole D'HOOGHE est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

036-253602650-20240229-2024-02-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/03/2024
Publication : 07/03/2024

Vu la délibération du 07 décembre 2022 validant la convention d'objectifs et de moyens pour la mise en œuvre du projet de Parc Naturel Régional Sud Berry,

Vu la convention d'objectifs et de moyens relative à la mise en œuvre du projet de Parc Naturel Régional Sud Berry signée entre les syndicats mixtes de développement du Pays Berry St-Amandois et du Pays de La Châtre en Berry en date du 18 janvier 2023,

Les 2 syndicats de Pays, en tant qu'initiateurs du projet de PNR Sud Berry, ont signé une convention pour porter ce projet. Sa durée était fixée au 31 décembre 2023, prolongeable par avenant annuel. Il est rappelé que la cheffe de projet assure une permanence hebdomadaire dans les locaux du Pays de la Châtre en Berry, ce qui permet de créer le lien et l'échange entre les 2 territoires.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'avenant de prolongation d'une année de la convention d'objectifs et de moyens relative à la mise en œuvre du projet de PNR Sud Berry avec le Pays Berry Saint Amandois, avec date d'effet au 1er janvier 2024
- **AUTORISE** le Président du Pays de La Châtre en Berry à signer cet avenant de prolongation et tous les autres avenants relatifs à cette convention

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme,

Le Président,

François DAUGERON

La secrétaire de séance,
Nicole D'HOOGHE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

036-253602650-20240229-2024-02-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/03/2024
Publication : 07/03/2024